



RAPPORT DE LA DEUXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA COMMISSION DU PROGRAMME DES ENQUETES, ETUDES ET TRAITEMENT DE L'ANNEE 2012 :

EXAMEN DU DOSSIER TECHNIQUE DE :

- *L'ETUDE INTITULEE PERCEPTIONS, ATTITUDES ET CITOYENNETE DES JEUNES AU BENIN*

Le 30 novembre 2012 s'est tenue dans la salle de réunion n°321 du bâtiment INSAE la deuxième session extraordinaire de la Commission du Programme des Etudes, Enquêtes et Traitement (CPEET) au titre de l'année 2012. L'objectif principal de cet atelier de travail était d'apprécier l'opportunité ou non de l'accord du visa du CNS pour la réalisation de l'opération de collecte de données statistiques à l'appui du projet « **Perceptions, attitudes et citoyenneté des jeunes au Bénin** ». L'étude est commanditée par les Fondations Konrad Adenauer et Friedrich Ebert à l'Institut de Recherche Empirique en Economie Politique (IREEP).

Au cours de la cérémonie de lancement des travaux de la session extraordinaire, le DG/INSAE en la personne de M. Alexandre BIAOU a souhaité la bienvenue aux commissaires et a réprécisé l'intérêt de l'octroi du visa du CNS pour toute opération statistique à réaliser au Bénin et devant produire des indicateurs exploitables par l'Etat. Il a fait noter que pour raison d'exemplarité l'INSAE fait l'effort de ne pas soumettre les demandeurs de visa aux problèmes de délai liés aux procédures administratives. Il a donc remercié les commissaires pour la diligence dont ils ont fait montre. Le DG-INSAE a souhaité aux commissaires beaucoup d'abnégation et plein succès au déroulement des travaux.

Avant son départ, le DG-INSAE a proposé une composition du présidium qui a été accepté. Le présidium mis en place pour conduire les travaux de la session se compose de trois (3) membres comme suit :

- **Président** : Gilbert AHOUASSOU, représentant du MAEP,
- **Modérateur** : Yvette HOUNGBO, représentante de la DGAE/MEF,
- **Rapporteur** : Gillis GOGAN, Chef du Service de la Coordination Statistique à l'INSAE.

La séance a connu la participation effective d'une vingtaine de cadres dont onze provenant des structures sectorielles, une dizaine de l'INSAE et deux (2) représentants de l'unité de réalisation de l'opération. La liste exhaustive des commissaires est annexée au présent rapport.

A l'ouverture des travaux de la séance le président a procédé à la lecture du programme de déroulement des travaux. Les grands points inscrits à l'ordre du jour se présentent comme suit :

- Discussion sur le contexte, la problématique, la méthodologie et le questionnaire de l'opération statistique,
- Travaux et restitution des recommandations des groupes sur l'examen de la méthodologie et du questionnaire de l'opération statistique,
- Appréciation de l'opportunité ou non de l'accord du visa du CNS pour l'opération statistique.

Le président de séance a donc laissé la parole aux représentants de l'IREEP pour présenter les termes de références, la méthodologie et le questionnaire de l'enquête.

I-) DISCUSSION SUR LE CONTEXTE, LA PROBLEMATIQUE, LA METHODOLOGIE ET LE QUESTIONNAIRE DE L'OPERATION STATISTIQUE

Abordant ce premier point à l'ordre du jour, un représentant de l'IREEP a procédé à la présentation du contexte, des objectifs, des résultats et de la méthodologie de l'enquête soumise au visa. Ensuite, la modératrice de séance a fait un résumé de ladite présentation et avec la permission du président, la parole a été laissée aux commissaires pour leurs réactions.

Les préoccupations des commissaires tournent autour des points suivants :

- La pertinence de la tranche d'âge utilisé pour définir la jeunesse,
- Le manque d'adéquation entre les résultats attendus et les objectifs spécifiques,
- La disponibilité à l'INSAE de la base de données recherchée auprès des Nations Unies,
- La contradiction entre le tirage proportionnel et le tirage aléatoire des unités statistiques de l'échantillon,

- La provenance des projections démographiques utilisées car celles de l'INSAE effectuées en 2008 ne précisent pas les répartitions rurale et urbaine de la population à l'intérieur des départements,
- Le caractère égalitaire du quota genre utilisé pour l'échantillonnage alors qu'il devrait plutôt être équitable c'est-à-dire respecter les poids relatifs aux sexes par région,
- La non dissociation entre l'objet et l'objectif de l'enquête dans le document,
- Le manque de définition claire des concepts clés utilisés,
- La non mention du taux de sondage de l'échantillon des 1500 jeunes et sa justification,
- La mauvaise formulation du titre de l'étude qui ne permet pas de cerner les domaines d'intervention de l'enquête.

Le représentant de l'IREEP a ensuite procédé à la présentation du questionnaire qui est inspiré du questionnaire d'une enquête précédente d'Afro baromètre réalisée sur la tranche d'âge de 18 ans et plus.

Suite à ces présentations qui ont permis aux commissaires de s'enquérir des termes de références et de l'approche méthodologique de l'enquête, le président de séance a fait procéder à la constitution des deux (2) groupes de travail. Le premier groupe de travail s'est intéressé à la méthodologie de l'enquête alors que le second au questionnaire.

II-) TRAVAUX ET RESTITUTION DES RECOMMANDATIONS DES GROUPES SUR L'EXAMEN DE LA METHODOLOGIE ET DU QUESTIONNAIRE DE L'OPERATION STATISTIQUE

A l'issue de l'examen de chaque document technique par les groupes n°1 et 2 dont les rapports de travaux sont annexés au présent rapport et de la restitution de leurs résultats à la plénière, les recommandations de fonds qui suivent ont été formulées par les commissaires :

➤ *Sur le document méthodologique*

Les commissaires ont suggéré que le protocole est à revoir profondément sur le plan de son architecture et de la clarification des différentes méthodologies adoptées.

Par ailleurs, ils ont formulé les recommandations suivantes :

- Expliciter l'objet de l'étude en le dissociant des objectifs,
- Reformuler le titre de l'étude en « Perceptions, attitudes et citoyenneté des jeunes vis à vis de l'action publique au Bénin » ou « Citoyenneté, perceptions et attitudes des jeunes dans le domaine public au Bénin »,
- Définir les concepts clés,
- Veiller à ce que les informations liées aux CV du personnel technique de conception n'occupent qu'une petite proportion du document de protocole de recherche,
- Recourir aux statistiques disponibles à l'INSAE en précisant l'année de publication,
- Préciser les références des documents utilisés pour la revue documentaire,
- Reformuler l'objectif général en « l'objectif général est de procéder à un diagnostic national de la situation des jeunes béninois afin de comprendre les préoccupations dans le domaine de la gouvernance, de la démocratie et de la citoyenneté »,
- Apporter plus d'éléments pour justifier le choix méthodologique pour l'échantillonnage
- Se rapprocher de l'INSAE pour bien définir la méthodologie de tirage des ZD, des ménages et des individus à enquêter,
- Retracer la démarche qui sera adoptée pour l'implication des maires, des CA et des CV dans la sensibilisation des populations,
- Réserver une marge financière pour les frais de sensibilisation prévus pour les CV au cas où certaines ZD chevaucheraient sur plusieurs villages,
- Insérer un tableau ménage dans l'outil de collecte qui permettra d'identifier les personnes éligibles.

➤ *Sur l'outil de collecte*

Les commissaires ont déploré l'absence du manuel d'instructions aux enquêteurs. La plupart des observations faites sur le questionnaire étant des observations de forme ou de reformulation elles ont été reversées aux représentants de l'IREEP à travers le document témoin. La prise en compte de ses observations permettra d'améliorer la formulation des questions à poser et de faciliter leur administration.

Par ailleurs, ils ont formulé les recommandations de fonds suivantes :

III-) APPRECIATION DE L'OPPORTUNITE OU NON DE L'ACCORD DU VISA DU CNS POUR L'OPERATION STATISTIQUE

Au regard des différents débats menés et des éclaircissements apportés par le représentant de l'IREEP, les commissaires de la CPEET ont autorisé, au nom du CNS, l'exécution de l'opération de collecte de l'étude soumise au visa préalable du CNS. Sous réserve de la prise en compte de leurs observations et recommandations et de la transmission du document corrigé à l'INSAE, les commissaires de la CPEET ont accordé à la présente étude l'avis d'opportunité et de conformité du Conseil National de la Statistique.

Au cours de la cérémonie de clôture, le Directeur de la Coordination Statistique par intérim, Monsieur Jean-Marie ABODE a remercié les représentants de l'IREEP pour leur sens du respect de la loi statistique. Il les a invités en outre à prendre en compte les observations et recommandations des commissaires et à transmettre à l'INSAE les versions corrigées des documents amendés.

Pour finir, le DCSFR par intérim a remercié tous les commissaires pour l'excellence du travail abattu et a demandé leur indulgence face aux conditions de travail. La session qui a démarré autour de 09h28mn a pris fin à 15h10mn.

Fait à Cotonou, le 30 novembre 2012

Les Commissaires

LISTE DE PRESENCE

Le groupe méthodologie est constitué comme suit :

Président : Charles DEDEGBE

Rapporteur : Raïmi ESSESSINOU

Secrétaire : Richard HOUSSOU de l'IREEP

Membres :

- Gillis GOGAN
- Symphorien BANON
- Marius BAMIBOTCHE
- Brice BOTON
- Gérard COUAO-ZOTTI
- Gérard KPATINDE
- Joëlle VIDEHOUENOU
- Yvette HOUNGBO
- Gislain GBAGLO

Le groupe questionnaire est constitué comme suit :

Président : Florent DOSSOU

Rapporteur : Christian DOSSOU

Secrétaire : Clément LITCHEGBE de l'IREEP

Membres :

- Sourou Koubadjè DJATON
- Rémy HOUNGUEVOU
- Jean-Marie ABODE
- Stanislas ABIALA
- Ousmane KADIRI
- Renaut KPONOU
- Gisèle HOUSSOU
- Gilbert AHOUASSOU.

N°	Nom et Prénoms	Structure
<i>Commissaires</i>		
1.	DOSSOU Sylvestre	DPP/MESRS
2.	KPATINDE Gérard	DPP/MDAEP

N°	Nom et Prénoms	Structure
3.	GBAGLO Ghislain	DPP/MISPC
4.	VIOU Edgard	DPP/MJLDH
5.	KOUTON Narcisse	DPP/MTPT
6.	AFFOIGNON Sandra	CCIB
7.	KADIRI B. Ousmane	Chambre d'Agriculture
8.	ILAYE Boni Moïse	DPP/MDGLAAT
9.	IMOROU Zakari	DPP/MERPMEDER
10.	SOHOU Prince	DPC/DGAE
11.	COUAO-ZOTTI Gérard	DDPD AtI/Lit
<i>Personnes ressources</i>		
12.	MARTIN Gibril	Personne ressource
13.	SOEDE Michel	CT-DG/INSAE
14.	DJATON KOUBADJE Sourou	CT-DG/INSAE
15.	ABODE Jean Marie	DCSFR/INSAE
16.	TEKA Cécile	DCSFR/INSAE
17.	GOGAN Gillis	DCSFR/INSAE
18.	SERIKI Léontine	DCSFR/INSAE
19.	DOSSOU Femi Christian	DED/INSAE
20.	AHAMIDE Armelle	DED/INSAE
21.	HOUNGUEVOU Rémy	DED/INSAE
22.	DANSOU A Martinien	DED/INSAE
23.	ESSESSINO A. Raïmi	DSS/INSAE
24.	BANON Symphorien	DSEE/INSAE
25.	OBOSSOU O. Hervé	DSEE/INSAE
26.	TOLLEGBE Appolinaire	DSS/INSAE
27.	MISSIHOUN Kocou Evariste	DTIP/INSAE
28.	DEDEGBE Charles	Consultant UNFPA
29.	HOUNHOUENOU DOSSOU Florent	Consultant UNFPA

ANNEXES

Le groupe 1 a été conduit par (président) et (rapporteur). Ce groupe était composé de six (6) membres dont la liste se trouve jointe au présent rapport. Les membres du groupe étaient chargés d'examiner :

- La démarche méthodologique de l'étude ;

Par ailleurs, le groupe avait aussi pour charge à la lumière du document méthodologique d'émettre l'accord ou non de visa.

La démarche méthodologique adoptée afin d'accomplir les charges qui lui ont été assignées a consisté en l'étude page par page des sections allouées au groupe.

A l'issue de l'examen des différents documents, le groupe a fait un certain nombre de recommandations ci-dessous qui touchent aussi bien le fond que la forme des documents.

DOCUMENTS METHODOLOGIQUES

Les observations faites sur la démarche méthodologique peuvent être résumées suivant ces différents points :

- La question liée à l'âge pour le troisième âge est une norme internationale (60 ans)
- Intituler la 4ème phase de l'étude Rédaction du Rapport plutôt que Rapportage
- S'assurer de l'effectivité de 18 principes énoncés. Le cabinet devrait donc vérifier la liste des principes.
- Changer de lexique au niveau du type d'échantillonnage des communes : Mettre « échantillonnage raisonné » au lieu de « échantillonnage formalisé »
- Mettre juste que toutes les institutions de prises en charge des PTA ont été visitées au lieu de parler d'échantillonnage raisonné.

Au niveau des sites de collecte

- Le choix des sites de collecte s'est départi des normes existantes pour définir le caractère rural et urbain (insuffisance). Cette situation conditionne la forme sous laquelle les résultats seront présentés.
- L'unité d'analyse ou de ruralité est l'arrondissement. Sur ce, il faut présenter toutes les données selon les arrondissements enquêtés et baser l'analyse sur les arrondissements et non sur les communes en partant de la définition nationale du caractère rural et urbain.

En résumé, il faudra classer la liste des quartiers inspectés en quartiers ruraux et urbains et dégager les résultats par caractère (selon le milieu).

- Mettre les sous titres : tirage de communes; tirage des arrondissements ; tirage des quartiers.

- Adopter la structure ci-après et expliquer :
 - Choix des zones
 - Choix des communes
 - Choix des arrondissements
 - Choix des quartiers
 - Choix des ménages
 - Choix du nombre d'enquêtés
- Eclaircir les concepts «Personnes âgées» et «Personnes du troisième âge».
- Définir tous les thèmes utilisés dans le document.
- Dans le tableau donnant une vue exploratoire des institutions (P8) intégrer DD et CPS à MTASSNHPTA et donner un nom à la rubrique dont les structures sociales sont ONG, CNSS et autres institutions (classer CNSS dans MTFP) et détailler, rattacher les structures déconcentrer et préciser les autres.
- En ce qui concerne la méthode utilisée de tirage, l'atelier aurait souhaité que l'INSAE soit approchée pour obtenir une base de sondage pour affiner la méthodologie qui aurait pu différer si une base de sondage avait été disponible au niveau de l'INSAE.

TRAITEMENT DES DONNEES

Présenter la liste des indicateurs et leur mode de calcul. et la table de règle de décisions.

Définir les thèmes techniques utilisés dans le document et montrer la différence entre personnes âgées et PTA.

Le groupe recommande que toutes les observations soient prises et qu'à l'avenir les documents soient étudiés avant le démarrage de l'étude.

Le groupe 2 a été conduit par KOUTON Narcisse (président) et AFFOGNON Sandra (rapporteur). Ce groupe était composé de huit (8) membres dont la liste se trouve jointe au présent rapport. Les membres du groupe étaient chargés d'examiner :

- Le questionnaire de l'étude ;

Par ailleurs, le groupe avait aussi pour charge à la lumière du questionnaire d'émettre l'accord ou non de visa.

La démarche méthodologique adoptée afin d'accomplir les charges qui lui ont été assignées a consisté en l'étude page par page des sections allouées au groupe.

A l'issue de l'examen des différents documents, le groupe a fait un certain nombre de recommandations ci-dessous qui touchent aussi bien le fond que la forme des documents.

QUESTIONNAIRE DE L'ETUDE

Les observations faites sur le questionnaire se sont déroulées en deux phases se sont fait sous forme de recommandations et d'amendements.

Les recommandations sont les suivantes :

1ere Recommandation : Renchérir les entretiens en contractant également

- La direction des politiques sectorielles du MDAEP
- UNICEF qui finance les politiques sociales au Benin et qui dispose d'une équipe de protection.

2eme Recommandation : Compléter l'étude par une approche SWOT en faisant ressortir clairement les forces-faiblesses-Opportunités-Menaces au niveau des principales structures de prises en charge.

Les amendements sont les suivantes : Pour les deux guides d'entretien des PTA .

- Revoir la configuration des questions de manière à avoir un nombre plus réduit de question et se focaliser essentiellement sur les grandes thématiques

Questionnaire/PTA

- Tenir compte des PTA de 60 ans et plus au lieu de 55 ans et plus
- Insérer les définitions des sigles et abréviations dans le document
- Tenir compte de l'ensemble de l'ensemble des observations et amendements apportés directement sur le questionnaire joint a ce rapport